

Mise en ligne : 12 mai 2021.
Dernière modification : 1^{er} avril 2023.
www.entreprises-coloniales.fr

SOCIÉTÉ DE TRANSIT DE GRAND-LAHOU (Côte-d'Ivoire) Création des frères Mounier, forestiers

S.A., octobre 1925.

Sociétés nouvelles
Société de transit de Grand-Lahou
(*Cahiers coloniaux*, Marseille, 7 avril 1926)

Siège social : Grand-Lahou, Côte d'Ivoire. Capital : 400.000 francs divisé en 4.000 actions de 100 francs chacune. Objet : le transit, l'exploitation et le commerce des bois africains. La création de plantations. Administrateurs : MM. Martin (Édouard) ¹, Mounier (André), Mounier (Pierre), Plagelat (Léon) ².

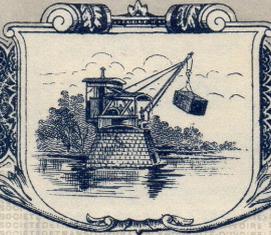
Compagnie forestière de l'Indénié
(*Le Temps*, 24 juin 1929)

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-occidentale/Forestiere_Indenie.pdf

.....
En outre, des intérêts ont été pris dans la Compagnie fluviale et maritime de l'Ouest-africain, qui pourra rendre de précieux services pour le transport des bois, et dans la Société de transit de Grand-Lahou, dont l'activité s'est consacrée à la manutention des bois et aux opérations de chargement à Lahou.

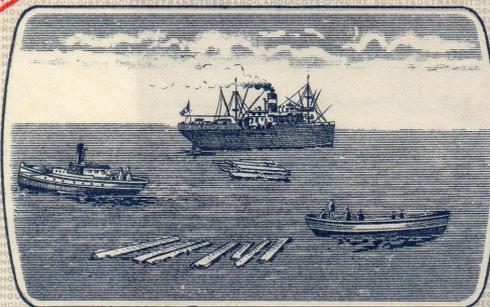
¹ Édouard Martin, propriétaire à Sorgues (Vaucluse), administrateur de la Cie des bois de la Côte d'Ivoire (1923) et de la Cie forestière de l'Indénié (1924).

² Paul Léon Plagelat : né le 22 septembre 1882 à Chevillon (Haute-Marne). Engagé volontaire pour trois ans (27 fév. 1903). Agent de la Compagnie française de Kong à Grand-Bassam (1908). Administrateur délégué de la Cie des bois de la Côte d'Ivoire (1923), administrateur de la Compagnie forestière de l'Indénié (1924), du Comptoir d'importation des bois africains (1931) et de la Compagnie générale des Comptoirs africains (1932), administrateur délégué de la Société d'importation de bois exotiques. Maire de Chevillon (1929-1941).



SOCIÉTÉ DE TRANSIT DE GRAND-LAHOU
(CÔTE-D'IVOIRE)

CAPITAL REMBOURSÉ
suivant la décision de l'Assemblée
Générale du 29 Janvier 1930.



SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 400.000 FRANCS
Divisé en 4.000 Actions entièrement libérées de 100 Francs chacune

Statuts déposés en l'Étude de M^e **M BAYE GUELAYE**,
Notaire à **GRAND-BASSAM**, (Côte-d'Ivoire), le 5 Octobre 1925

Siège Social à **GRAND-LAHOU** (Côte-d'Ivoire)

ACTION DE CENT FRANCS
AU PORTEUR

N^o 001,499

Un Administrateur

Un Administrateur

Moussini

LAHOU, le

Moussini



P. FORVILLE IMPRIMEUR DE TITRES PARIS-RODEZ 9.285

Coll. Jacques Bobée
www.entreprises-coloniales.fr/empire/Coll._Jacques_Bobee.pdf
SOCIÉTÉ DE TRANSIT DE GRAND-LAHOU
(Côte-d'Ivoire)
Société anonyme au capital de 400.000 fr.

divisé en 4.000 actions entièrement libérées de 100 fr. chacune

CAPITAL REMBOURSÉ
suivant décision de l'assemblée
générale du 20 janvier 1930

Statuts déposés en l'étude de M^e M'Baye-Guellaye, notaire à Grand-Bassam (Côte-d'Ivoire), le 5 octobre 1925

Siège social à Grand-Lahou (Côte-d'Ivoire)
ACTION DE CENT FRANCS AU PORTEUR
Un administrateur (à gauche) : Mounier
Un administrateur (à droite) : Mounier
P. Forveille imprimeur de titres Paris-Rodez

AEC 1931, p. 297 : entreprises locales
Sté de transit de Grand-Lahou
Siège : Grand-Lahou (Côte d'Ivoire).
Capital. — S.A. fondée en octobre 1925, 400.000 fr. en 4.000 actions de 100 fr.
Objet. — Transit de toutes marchandises et plus spécialement des bois africains.
Conseil. — MM. Pierre Mounier, présid. ; André Mounier, admin. dél. ; M. Mizraki*,
F. Calcat*, G. Lévy*, L. Plagelat, J. Vialle, A. Vialle, E. Martin.
* De la Cie nouvelle française de Kong.



AEC 1937 : entreprises locales

Société de transit de Grand-Lahou (S. T. G. L.), Grand-Lahou. — Société anon., oct. 1925, 400.000 fr. en 4.000 actions de 100 fr. — Transit de toutes marchandises et plus spécialement des bois africains. Conseil : MM. Pierre Mounier, présid. ; Pierre et André Mounier, admin.-dél. ; M. Mizraki, F. Calcat, G. Lévy, L. Plagelat, J. Vialle, A. Vialle, E. Martin.

SOCIÉTÉ DE TRANSIT DE GRAND-LAHOU
Société anonyme au capital de 400.000 francs
Siège social : GRAND-LAHOU (Côte d'ivoire)
R.C. Grand-Bassam 164
(Paris-Dakar, 7 juillet 1948)

MM. les actionnaires de la Société de Transit de Grand-Lahou sont convoqués .en Assemblée générale extraordinaire pour le MERCREDI 28 JUILLET 1948, à 15 heures, 5, rue Denis-Poisson, à Paris, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- 1° — Lecture du rapport du conseil d'administration ;
- 2° — Autorisation à donner au Conseil d'administration d'augmenter le capital de la Société, sur sa simple décision, en tout ou en partie, jusqu'à concurrence de 1.200.000 francs C.F.A.
- 3° — Questions diverses.

Le conseil d'administration.

AEC 1951/377 — Société de transit de Grand-Lahou (S.T.G.L.),
GRAND-LAHOU (Côte-d'Ivoire).

Correspondant : Sté d'action coloniale, 5, rue Denis-Poisson, PARIS (17^e) [= 257 ter, 427, 432].

Capital. Société anon., octobre 1925, 1.600.000 fr. C. F. A. en 16.000 act.

Objet. — Transit. de toutes march., spécialement des bois africains.

Conseil. — MM. G[eorges] Guibert [Plantations d'Élima], présid. ; M. Andrieux, A. Mounier, P. Mounier, P. Oudinot [Plantations d'Élima, A. Pasquier, M. Pouderoux, A. Rybinski.
